



Rapport d'activité de l'association PEBreizh - 2024

1 LE MOT DU PRESIDENT

L'année 2024 a permis de finaliser la structuration du PEBreizh sous son format associatif avec une animation à temps plein.

De nombreux groupes de travail et d'échange ont été lancés permettant aux équipes d'échanger sur leurs pratiques, de partager des outils et de progresser ensemble dans différents domaines mobilisant les Autorités organisatrices de la distribution d'énergie (AODE). L'organisation en Pôle, permet aussi de porter une voix commune auprès des concessionnaires comme Enedis ou GRDF et des partenaires institutionnels.

Ainsi, la structuration en PEBreizh a aussi permis d'être visible et identifié auprès des interlocuteurs régionaux et de pouvoir participer aux débats et échanges sur les enjeux de planification (SRADDET, S3REnR, etc.)

Au niveau communication, le site web a été refait, rendant plus lisibles les actions des syndicats et mettant en avant les chiffres clés. Le congrès de la FNCCR, avec un stand breton bien identifié, a permis aussi de mettre en valeur les AODE bretonnes et leur cohésion.

La transition énergétique, lorsqu'elle est portée par les territoires, crée de la valeur localement, réduit les conflits d'usages. Le PEBreizh a soutenu la consolidation du programme des conseillers Générateurs, financé par l'ADEME, qui fournissent un conseil neutre aux communes dans leur projet de développement d'énergies renouvelables. Dans un autre volet, celui de l'adaptation au changement climatique, le PEBreizh a voulu anticiper sur les événements à venir en partageant un diagnostic de vulnérabilité des réseaux énergétiques et en définissant les grandes lignes d'un plan de résilience, encore à préciser.

L'ADN des membres du PEBreizh, c'est la mutualisation. La coordination et le partage entre ses membres permet d'étendre cette bonne pratique à l'échelon régional, au bénéfice de la Bretagne, de ses collectivités, entreprises et habitants.

Dominique Ramard, Président du PEBreizh et président du SDE22

2 RETROSPECTIVE 2022 - 2023

2.1 LES AODE EN CHIFFRES EN 2024

	Nombre de communes adhérentes	Nombre d'EPCI adhérents	Nombre d'agents (hors agents des SEM)	Distribution publique d'Electricité	Distribution publique de gaz	Eclairage public
	348	8	89	12 085 km de réseau HTA 14 452 km de réseau BT 348 communes 415 401 points de livraison	Concession : 49 communes 987 km de réseaux 26 383 clients DSP : 23 communes 138 km de réseaux 753 clients	Investissement : 348 communes Montant des investissements 11 à 13 M€/an Maintenance 345 communes 126 618 points lumineux
	269	21	74	11 898 km de réseau HTA 15 082 km de réseau BT 269 communes 484 136 clients consommateurs 8 976 clients producteurs	20 communes dont 18 desservies (concession) 290 km de réseaux 5 409 clients	Investissement : 235 communes 102 643 points lumineux 4 065 armoires de commande (dont 370 télégrées) 25 M€/an d'investissement dont 13,6 programme intracting 26 communes) Maintenance 227 communes
	332	18	79	12387 km de réseau HTA 14863 km de réseau BT 332 communes + 1 métropole (43 communes) 661 404 points de livraison 16 927 postes	38 communes transférées dont 18 desservies en 2025 651 km de réseau 34200 clients 779 GWh acheminés	236 communes 82 464 points lumineux 10M€ d'investissements 2 963 armoires de commande
 un syndicat au service des territoires	249	13	64	11 760 km de réseau HTA 13 903 km de BT 249 communes 542 886 clients	Concession : 2704km de réseaux 78 communes 118900 clients 2277 GWh de GN DSP : 1 commune, 6km, 1 client	investissement 245 communes ou EPCI 15 M€/an maintenance : 172 communes ou EPCI 90 191 points lumineux
	8	8	5	856 km de réseau HTA 1515 km de réseau BT 134963 PDL	Concession : 841km de réseau 63054 abonnés	36 412 points lumineux
	1206	68	311	48 986 km de réseau HTA 59815 km de réseau BT 2 238 790 points de livraison	En concession historique : 5473 km de réseaux 168 communes desservies 247 946 clients En DSP : 144 km de réseaux 24 communes 754 clients	1072 communes (investissement) 988 communes (maintenances) 438328 points lumineux 62 M€ d'investissement / an

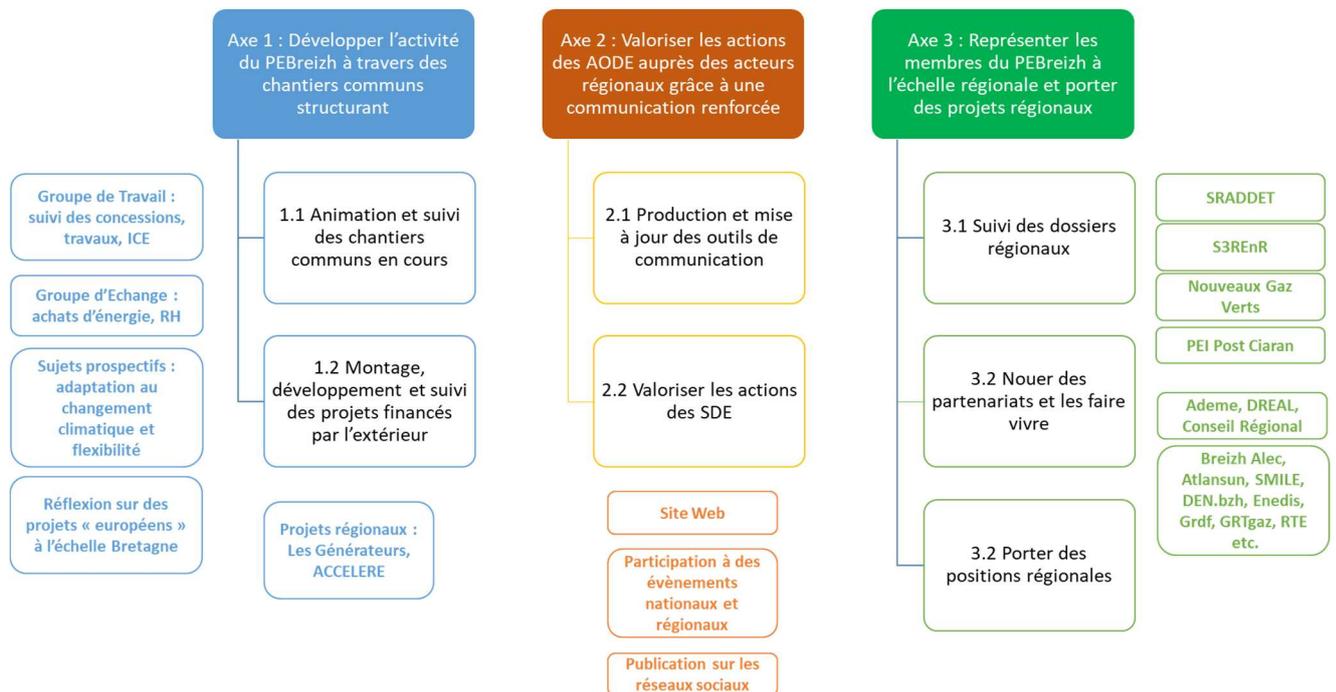
	Réseaux de chaleur	Efficacité Energétique des bâtiments publics	Achat groupé d'Electricité et de Gaz	Mutualisation des CEE nombre de GWh cumac CEE déposés par an	Production d'Energies Renouvelables	Mobilité Propre
		71 audits réalisés en 2024 4 économies de flux	Electricité : 414 membres 180 GWh Gaz : 129 membres 120 GWh	47 GWh cumac	SEM Énergies 22 12 installations en service PV au sol : 11,879 MWc Ombrières et centrales en toiture : 1 119,785 kWc Éolien : 6,6 MW	213 bornes de recharge électrique 3 stations GNV 62 087 recharges
	1 seule commune 740m de réseau	Audits énergétiques ou étude de faisabilité : 131 20 bâtiments rénovés en 2024 3 économie de flux	Electricité : 319 membres 140 GWh Gaz : 111 membres 60GWh	83 GWh cumac 56 communes et communautés de communes	SDEF : puissance installée : 3590 KWc production 2024 : 3 261 MWh 60 installations Energies en Finistère puissance installée : 4 052 KWc production 2024 : 3 150 MWh 8 installations	250 bornes de recharge électriques 2024 : 74 200 recharges 3 stations GNV
	Transfert sur Fougères et Bain-de-Bretagne Construction 2026-2027 Raccordements 2027	12 projets de rénovation SERENE (2 AMO + 10 Maitrise d'Ouvrage délégué). 69 audits énergétique + 9 diagnostics CVC 3 chargés de projet de rénovation énergétique + 1 économie de flux	Electricité : 292 membres 120 GWh Gaz : 155 membres 120GWh	4,4 GWh cumac 28 communes	28,24 MWc installés (élec) 22 GWh élec et 30GWh gaz 63 installations SEM Energ'IV	127 bornes, 253 points de charges et 124 stations. 2024 : 65 152 charges 6 stations GNV (2 projets)
	un syndicat au service des territoires	2 chargées de projets 377 audits 15 batiments publics rénovés	Electricité : 208 membres Gaz : 76 membres	65 GWh cumac 22 collectivités	43,37 MWc en service 76 sites Morbihan Energies	260 bornes de recharge électrique 100 500 recharges en 2024 3 stations GNV
	3 Réseaux de chaleur (communes de Plougastel, Brest et Plouzané) 68 km de réseaux 75 abonnés 316 points de livraison	- 54 audits énergétiques réalisés depuis 2013, - Rénovations en contrat avec garantie de performance : - 5 écoles en phase exploitation/maintenance - 1 nouveau programme pour : 5 équipements de la ville (2 écoles et 3 équipements de quartier) et 2 piscines	Electricité : 18 membres Gaz : 14 membres	15,6 Gwh cumac déposés en 2024 24 partenaires	Brest Métropole et Ville de Brest : 275kWc et 275 MWh 5 installations Sotraval et SPL 2,9 MWc en service, 2,9 GWh 27 installations Sotraval et Brest Métropole	
	69km de réseaux 11 communes	52 bâtiments publics rénovés 711 audits ou études de faisabilité	Electricité : 1251 membres Gaz : 485 membres	215 GWh cumac CEE déposés par an	SEM : 110 installations pour 54,89 MW installés SDE et Brest : 141 installations pour 47,235 MW	850 stations de recharge électrique 15 stations GNV 301 939 recharges en 2024

2.2 LES FAITS MARQUANTS

2.2.1 Arrivée de la coordinatrice et définition de la feuille de route 2024-2025

La nouvelle coordinatrice du PEBreizh est arrivée en janvier 2024, première salariée de l'association créée en 2023. Son arrivée a permis de définir une feuille de route claire pour le PEBreizh pour 2024 – 2025. Trois axes d'intervention ont émergé :

- **Axe 1 : Développer l'activité du PEBreizh à travers des chantiers communs structurants**
- **Axe 2 : Valoriser les actions des AODE auprès des acteurs régionaux grâce à une communication renforcée**
- **Axe 3 : Représenter les membres du PEBreizh à l'échelle régionale et porter des projets régionaux**



2.2.2 Congrès de la FNCCR à Besançon :



Les AODE bretonnes ont été représentées à travers le PEBreizh lors du congrès de la FNCCR à Besançon du 26 au 28 juin 2024 avec la tenue d'un stand aux couleurs de la région, réalisé par l'agence Biografik. Les agents étaient bien identifiés avec les marinières !

Sept interventions des représentants du PEBreizh lors des ateliers et tables rondes ont été organisées et deux temps forts ont été organisés sur le stand.

- **Signature d'une convention pour la résilience des réseaux et le PEI post Ciaran avec Enedis en présence de Marianne Laigneaux**

Cette convention permet d'acter l'engagement d'Enedis et des membres du PEBreizh à la reconstruction des réseaux électriques BT et HTA suite à la tempête et à l'amélioration de leur résilience face aux événements climatiques extrêmes.



- **Signature d'une lettre d'intention avec GRDF sur les nouveaux gaz verts en présence de Laurence Poirier-Dietz**

Cette collaboration entre GRDF et le PEBreizh va permettre d'évaluer les potentiels et les freins au développement de ces filières, d'identifier et de mobiliser les acteurs et de contribuer à la réflexion sur l'utilisation des gisements et les usages prioritaires des gaz à l'échelle du territoire.



2.2.3 Un nouveau site web

L'ancien site internet du PEBreizh, créé lors de la création de l'entente nécessitait une mise à jour pour rendre plus lisible l'action des AODE en Bretagne. Le PEBreizh a travaillé avec l'équipe dynamique de Breizh tandem, basée à Pontivy, pour concevoir un site moderne, consultable facilement sur mobile et mettant en valeur les compétences des AODE. Les projets en cours et les actualités ont chacun une page dédiée. Des documents sont aussi téléchargeables (rapports d'activités, communiqués de presse, prise de positions). Le passage au nom de domaine .bzh affirme le caractère régional de l'association.

D'un point de vue pratique, le site est aussi plus facile à mettre à jour pour la coordination du PEBreizh. Les membres peuvent aussi se connecter pour accéder aux ressources de l'association (compte rendu des conseils d'Administrations, statuts, rapports financiers, etc.)

2.3 LES CHANTIERS COMMUNS

2.3.1 Audit des délais de raccordements producteurs

Un audit des délais sur le raccordement des producteurs d'énergie renouvelable à la maille régionale a été conduit par le bureau d'études AEC. L'objectif de cet audit était d'analyser les délais de raccordement des producteurs à la maille du PEBreizh sur les différents jalons de la procédure de raccordement pour les producteurs BT ≤ 36kVA, BT > 36kVA et HTA et sur la période 2021-2022. Un audit spécifique sur échantillon d'affaires sélectionnées au hasard a aussi été réalisé.

Les premières conclusions ont été transmises à Enedis fin 2024 et le rapport final sera disponible début 2025.

Le rapport a mis en évidence quelques chiffres clés à fin 2022 :

- 29 016 installations BT ≤ 36 kVA pour une puissance de 148 MW
- 1 925 installations BT > 36 kVA pour une puissance de 186 MW
- 496 installations HTA pour une puissance de 1 929 MW

Sur le BT ≤ 36kVA : plus de 99% des raccordements se font sans adaptation du réseau

Sur le BT > 36kVA : plus de 94% des raccordements se font en injection totale.

Sur la HTA : 56 nouvelles installations en 2022 et 2023 pour une puissance cumulée de 139 MW.

2.3.2 Contrôle mutualisé des concessions

Une convention constitutive de groupement, portée par le SDEF, pour un contrôle de concession partagé et externalisé a été signée. Le périmètre des contrôles inclut les concessions électriques et gaz. Parmi les sujets identifiés, l'élagage a été retenu pour un audit à lancer en 2025.

2.3.3 Groupe de travail sur les travaux

Le groupe de travail travaux permet de partager les expériences et bonnes pratiques et se réunit tous les deux mois environ. Parmi les sujets abordés, la mise à jour du protocole Travaux Sous Tension, signé entre le PEBreizh et ERDF en 2015. Une version a été transmise à Enedis fin 2024 pour discussion.

2.3.4 Les Générateurs :

Les collectivités locales disposent d'une fine connaissance du contexte local, elles sont des acteurs incontournables dans l'émergence et le développement des projets d'énergie renouvelable au sein des territoires. Elles sont désormais de plus en plus nombreuses à s'impliquer directement ou même à développer des projets éoliens et photovoltaïques d'envergure.

Pour les accompagner sur le volet de la production électrique, le réseau des Générateurs est déployé depuis 2022 avec le soutien de l'ADEME et de la Région Bretagne. Les conseillers, intégrés aux équipes des syndicats d'énergie, fournissent des missions d'appui, d'animation et de conseil permettant de renforcer l'ingénierie territoriale des collectivités en matière d'EnR via une information de premier niveau pour le montage de projet.

Les conseillers apportent notamment une expertise technique, administrative et financière pour les territoires souhaitant soutenir ou développer des projets d'EnR. L'animation régionale est réalisée par Breizh ALEC et l'expertise solaire apportée par Atlansun.

Les conseillers portent un regard indépendant, neutre et objectif dans la phase d'émergence des projets. Ces spécialistes de l'éolien et du photovoltaïque, œuvrent pour que les acteurs locaux s'approprient les enjeux de la

production électrique renouvelable et soient en mesure d'accélérer le développement des projets sur leur territoire.

La première phase du programme s'est déroulée de 2022 et 2024. Face aux besoins des collectivités, le dispositif a été reconduit pour la période 2025-2027.

Le bilan de l'outil de suivi Mixeur, indique que 519 dossiers ont été accompagnés par les syndicats. Ces données sont cependant à prendre avec précaution, les méthodologies de renseignement de Mixeur diffèrent suivant les syndicats.

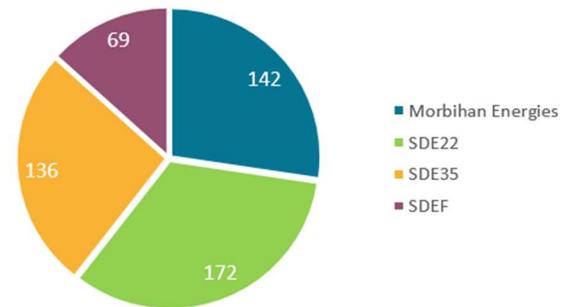
- **519 dossiers accompagnés**

- **172 SDE22**
- **142 Morbihan Energies**
- **136 SDE35** (10 projets éoliens avec délib. favorable)
- **69 SDEF**

- **Des répartitions assez différentes entre SDE**

- Du point de vue des filières
- Du point de vue du nombre de dossiers

Répartition des dossiers par structure



2.3.5 Groupe de travail sur les enfouissements coordonnés

Les enfouissements coordonnés consistent en la mise en souterrain des ouvrages électriques et de communications électroniques. L'enfouissement coordonné vise à retirer ou déplacer des équipements ou infrastructures de télécommunication en cas de nécessité technique ou réglementaire, en tenant compte des exigences des différentes parties prenantes. Historiquement, les enfouissements coordonnés concernaient surtout l'opérateur historique Orange. L'organisation de ces enfouissements coordonnés est encadrée par des conventions locales dans chaque département.

Dans le cadre du déploiement de la fibre sur le territoire breton par Mégalis, l'enfouissement coordonné des ouvrages électriques et des communications électroniques concernera également la fibre.

Afin d'harmoniser autant que possible les pratiques à l'échelle bretonne, le groupe de travail a proposé un protocole d'accord auquel est associé un modèle de convention-type, visant à établir les principes généraux d'un conventionnement local entre Mégalis, les AODE et l'opérateur de la fibre THDB. Ce protocole devrait être signé en 2025.

2.3.6 Adaptation au changement climatique

Le PEBreizh a initié un chantier interne sur l'adaptation au changement climatique. Face au climat qui change, les AODE, comme tous les acteurs vont devoir s'adapter.

Le changement climatique a des impacts sur toutes les composantes du système électrique :

- La production : le développement des énergies renouvelables variables apporte une sensibilité accrue du système aux aléas météorologiques (périodes sans vent ou tempêtes, déficit hydraulique, etc.)
- Les infrastructures de réseaux (transport, distribution) : elles sont sujettes à des événements climatiques extrêmes (vent fort, grêle, températures élevées, feux, inondations, etc.)
- La consommation : la température a un impact sur les demandes en chaud (hiver) ou en froid (été).

Au-delà des « infrastructures », ce sont aussi les modèles économiques et de fonctionnement des organisations (dont font partie les membres du PEBreizh) qui vont devoir s'adapter au niveau climat. Pour les SDE, le champ de

réflexion va au-delà du réseau, car les activités des SDE / Brest métropole se sont élargies à d'autres champs de la transition énergétique (mobilité, rénovation énergétique des bâtiments, etc.).

Pour traiter le sujet, une réunion technique en septembre a permis d'identifier trois compétences prioritaires à traiter :

- Réseaux (électriques, gaz, télécommunication et réseaux de chaleur)
- Eclairage public
- Energies renouvelables

Les relations partenariales avec les gestionnaires de réseau, les services de l'Etat,

En décembre, Anne-Marie Tréguier, océanographe et membre du Haut Conseil Breton pour le Climat est intervenue lors du Conseil d'Administration pour rappeler l'état actuel des connaissances scientifiques sur le changement climatique, à l'échelle mondiale et en Bretagne. Les travaux seront poursuivis en 2025, avec l'objectif de publier un document synthétisant les productions du groupe de travail.

2.3.7 Autoconsommation collective

Les collectivités bretonnes ont subi la crise des prix de l'énergie en 2022-2023 et ont désormais une forte aspiration à la mise en place de circuits courts de l'énergie sur leur territoire. La réforme du cadre réglementaire nucléaire historique (dispositif de l'ARENH s'arrêtant au 31 décembre 2025) et les incertitudes sur le marché futur de l'énergie contribuent à ce souhait de valoriser les circuits courts.

La mise en place d'opérations d'autoconsommation collective (ACC) est un moyen pour les collectivités de maîtriser leurs factures énergétiques, d'être moins dépendantes des fluctuations du marché et permet de contribuer à la transition énergétique du territoire. C'est aussi un moyen de sensibiliser et de communiquer sur les énergies renouvelables et d'acculturer les acteurs (agents des collectivités, TPE, citoyens) aux questions d'énergie.

Les syndicats d'énergie bretons ont accompagné la mise en place des premières opérations d'autoconsommation collective dès 2018 (projet Partag'Elec porté par Morbihan Energies). Ils ont pu expérimenter différents modèles et se confronter à la partie très opérationnelle de mise en place de la gouvernance locale puis, une fois mis en service, de la phase de contractualisation/facturation (rôle de PMO) et d'animation de l'opération d'ACC.

Les syndicats d'énergie breton ont souhaité mutualiser leurs expériences et compétences en portant un projet commun auprès de la Région Bretagne dans le cadre de l'appel à projet « Soutien aux projets régionaux de structuration et d'animation des filières des énergies renouvelables ». Ce projet, s'il est retenu, débutera en 2025 et a pour objectif d'encourager le développement de la filière d'autoconsommation collective et plus spécifiquement pour les collectivités à travers la mise à disposition sur le territoire breton d'ingénierie de projet, la mise à disposition de documents et d'outils partagés, la mise en relation d'acteurs et le partage d'expérience.

2.3.8 Flexibilité

Un temps d'échange a été organisé pour identifier les pistes d'actions communes à engager sur les questions de flexibilité. Par ailleurs, les membres du PEBreizh sont aussi adhérentes du réseau SMILE.

2.3.9 Groupe d'échange sur les achats d'énergie

Les responsables des groupements d'achat d'énergie (gaz et électricité), se sont réunis deux fois en visioconférence pour échanger sur les accords cadre en cours, les stratégies d'achat, les relations avec les membres.

2.3.10 Groupe d'échange sur les ressources humaines

Les responsables des ressources humaines se sont réunis en fin d'année pour échanger sur l'opportunité de réaliser des formations mutualisées voire délocalisées en Bretagne. Des premiers échanges avec le CNFPT ont eu lieu, dans l'idée de pouvoir construire un parcours de formation adaptés aux besoins des syndicats d'énergie.

2.3.11 PEBinaires

L'objectif des PEBinaires est de partager un projet ou une initiative portée par un des membres du PEBreizh auprès des autres, dans un format court (45 minutes) sous la forme d'échange.

Deux PEBinaires ont été organisés :

- Présentation du projet Finistère Smart Connect par le SDEF
- Présentation du dispositif SERENE de rénovation énergétique des bâtiments par le SDE35.

Ces temps d'échanges, sur le temps du midi, n'ont pas réuni autant de monde que prévu. Parmi les raisons évoquées : le temps du midi souvent dédié à la pause, des sujets qui ont déjà été présentés dans le cadre d'autres espaces d'échanges.

Il est proposé de tester de nouveau ces PEBinaires en 2025, plutôt sur le temps du matin avant le démarrage de la journée de travail.

2.4 PARTICIPATION AU DIALOGUE REGIONAL

2.4.1 S3REnR

Dans le cadre de la révision du S3REnR, Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Energies Renouvelables, le PEBreizh et ses membres ont participé aux différents COTECH animé par RTE et a porté une position régionale sur le projet de schéma. Le PEBreizh a ainsi donné un avis favorable sur le projet de schéma.

2.4.2 Révision du SRADDET et participation au GAC Prospective

Le PEBreizh a participé aux GAC (Groupe d'Analyse et de Contribution) pilotés par la Région Bretagne pour la révision du SRADDET – Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable, Energie et Territoire, sur la composante Energie.

2.4.3 Représentation des AODE lors de la Conférence Bretonne pour la Transition Energétique et le Comité Régional de l'Energie

Le PEBreizh, représentant les AODE, siège au Comité Régional de l'Energie, dans le collège des collectivités territoriales. Le CRE est hébergé au sein de la Conférence Bretonne de la Transition Energétique (CBTE). La CBTE s'est réunie en distanciel le 24 mai 2025 afin de présenter la première relève des Zones d'Accélération des Energies renouvelables.

Le Comité Régional de l'Énergie (CRE) s'est réuni en présentiel le 2 octobre 2024 afin de donner son avis sur les cartographies des zones d'accélération pour l'implantation terrestre des énergies renouvelables (ZAER).

2.4.4 Participation aux évènements d'envergure régionale

Le PEBreizh a participé à plusieurs évènements d'envergure régionale :

- **Présentation du PEBreizh auprès des Conseillers Régionaux**

Présentation du PEBreizh auprès du GPTE le 10 janvier 2024 (Antoine Corolleur, Président du PEBreizh et du SDEF, Juliette Darlu, Coordinatrice).

- **Rencontres solaires de l'Ouest d'Atlansun**

Intervention de M. Le Diagon (Vice-Président de Morbihan Energies), lors des rencontres solaires de l'Ouest le 11 septembre 2024 sur la table ronde « Les collectivités locales au cœur de l'accélération de l'énergie solaire »

- **Forum économique breton**

Intervention de M. Dominique Ramard (Président du SDE22 et du PEBreizh) au Forum Economique Breton le 11 septembre 2024 lors de la table ronde « Stratégie industrielle pour la résilience du réseau électrique breton et normand ».



- **Rencontres régionales de l'Adaptation au Changement Climatique : animation d'un atelier**

Animation de l'atelier « Les réseaux électriques face au changement climatique » par Juliette Darlu (PEBreizh) et Anne Leroux-Conter (SDE22), le 26 novembre à Saint Brieuc.

3 L'ORGANISATION DU PEBREIZH

3.1 LA GOUVERNANCE DU PEBREIZH

Les PEBreizh se compose de 5 membres de droit :

- Le Syndicat Département d'Energie des Côtes d'Armor, le SDE22,
- Le Syndicat Département d'Energie du Finistère, le SDEF,
- Le Syndicat Département d'Energie 35, le SDE35
- Le Syndicat Département d'Energie du Morbihan, Morbihan Énergies
- Brest Métropole *

3.2 LE BUREAU ET L'ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale se compose des personnes suivantes :

- Trois élu.es par adhérent, désigné.es par l'organe délibérant de chaque membre
- Le.la directeur.trice de chaque adhérent avec voix consultative.

L'association est dirigée par un conseil d'administration de 5 membres, un par membre de droit, nommés pour la durée du mandat (6 ans au maximum), par l'assemblée générale. Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un président, qui a un mandat de 14 mois, afin de permettre à chaque membre de porter la présidence dans le cadre d'un mandat électif de 6 ans. Le Trésorier est désigné par le Conseil d'Administration parmi ses membres.

Composition du Conseil d'Administration en 2024

SDEF (29)	Antoine Corolleur	Président du SDEF
	Stéphane Le Doaré	Vice Président du SDEF
	Marie-Claire Henaff	Vice Présidente du SDEF
	Jacques Monfort	Directeur
Morbihan Energie (56)	Gwenn Le Nay	Président de Morbihan Énergies
	Marie-Claude Costa Gomes	Vice Présidente de ME
	Gerard THEPAUT	Vice Président de ME
	Didier Arz	Directeur de Morbihan Énergies
SDE 22 (22)	Dominique Ramard	Président du SDE22
	Pierre Gouzi	Vice président du SDE22
	Odile Miel Giresse	Vice présidente SDE22
	Jannig Le Pevedic	Directrice du SDE22
SDE35 (35)	Olivier Dehaese	Président du SDE35
	Jean Claude Beline	Vice président du SDE35
	Stéphanie CHEREL	VP dans le SDE35
	David Clausse	Directeur SDE35
Brest Métropole	Tristan Foveau	Vice- Président
	Glen Dissaux	Vice Président
	Perhirin Sandrine	Vice Présidente
	Pierre Yves Clavier	Directeur de l'écologie urbain

Présidence du PEBreizh :

- La présidence du PEBreizh a été assurée du 17 mars 2023 au 24 mai 2024 par le SDEF représenté par M. Antoine Corolleur, président du SDEF
- La présidence du PEBreizh est assurée par le SDE22 depuis le 24 mai 2024, représenté par M. Dominique Ramard, président du SDE22.

3.3 ANIMATION DU PEBREIZH

L'animation du PEBreizh est réalisée par sa coordinatrice, Juliette DARLU, en poste depuis janvier 2024.

4 RAPPORT FINANCIER

4.1 RESSOURCES

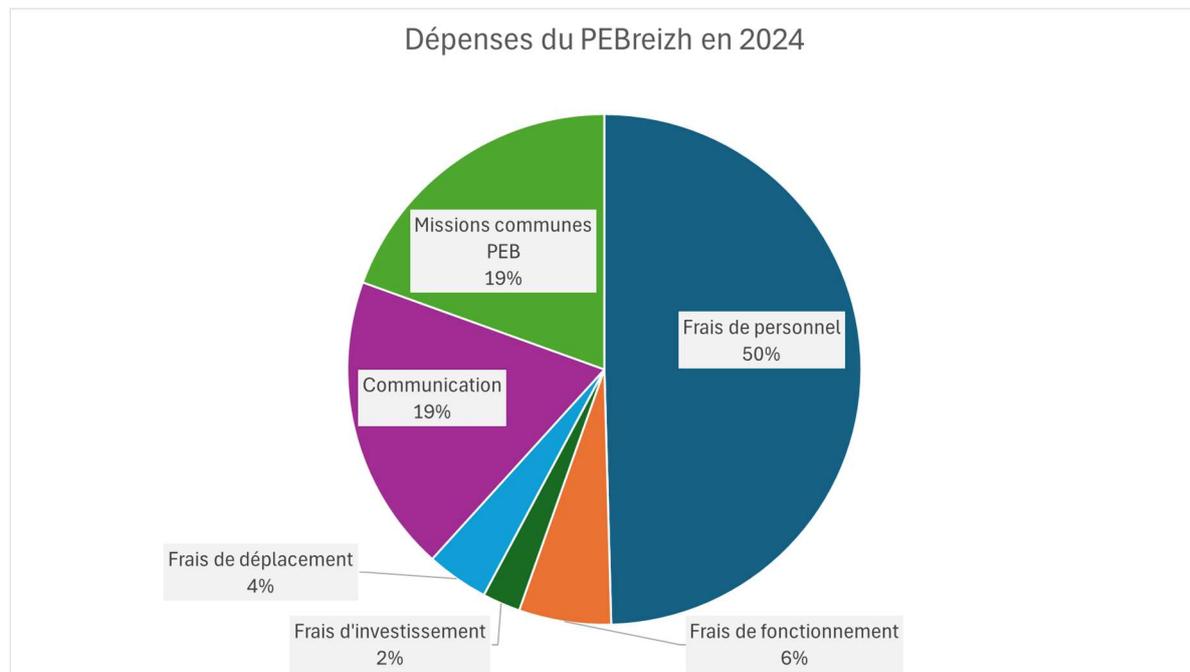
En 2024, les ressources du PEBreizh proviennent uniquement des cotisations de ses membres.

En 2024, les cotisations étaient les suivantes :

Montant des cotisations en 2024	
SDE 22	24 475€
SDEF	24 475€
SDE 35	24 475€
Morbihan Energies	24 475€
Brest Métropole	12 100€
TOTAL	

4.2 DEPENSES

Les dépenses en 2024 sont présentées dans le graphique ci-dessous. Les principales dépenses en 2024 (hors salaire de la coordinatrice), ont porté sur l'organisation du congrès FNCCR à Besançon et à la mission d'audit des raccordements réalisée par le bureau d'études AEC.



5 LISTE DES ACRONYMES

ACC : Autoconsommation Collective

ADEME : Agence de l'Environnement et de la maîtrise de l'Energie

AODE : Autorité Organisatrice de la Distribution d'Energie

ARENH : Accès Régulé à l'Energie Nucléaire Historique

BT : basse tension

CBTE : Conférence Bretonne de la Transition Energétique

CNFPT : Centre National de la Fonction Publique Territoriale

CRE : Comité Régional de l'Energie

ERDF : Electricité Réseau Distribution France

FNCCR : Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et en Régie

HTA : Haute Tension A

ICE : Infrastructures de Communication Electroniques

PEI : Plan Exceptionnel d'Investissement

PMO : personne moral organisatrice

RTE : Réseau de Transport d'Energie

SDE : Syndicat départementaux d'énergie

SDEF : Syndicat départemental d'Energie du Finistère

SDE22 : Syndicat départemental d'Energie des Côtes d'Armor

SDE35 : Syndicat départemental d'Energie d'Ille-et-Vilaine

SERENE : Service de Rénovation Energétique des bâtiments proposé par le SDE35

SRADDET : Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable, Energie et Territoire

S3REnR : Schéma Régional de Raccordement au Réseau des Energies Renouvelables

THDB : Très Haut Débit Bretagne